

**PROVINCE DE QUÉBEC**  
**Ville de Rosemère**

**Une séance extraordinaire** du conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier est tenue dans la salle du conseil du centre administratif, 235, montée Lesage, Rosemère (Québec) et par téléconférence ou visioconférence le mercredi 6 mai 2020 à 19 h.

**Sont présents par téléconférence ou visioconférence** : Paolo Galati, président; Vicky Kaliotzakis, vice-présidente; Bob Pellerin, vice-président substitut; Anick Brunet, James Di Sano, Guy Gagnon, Peter MacLaurin, Anne McMullon et Melissa Wall, commissaires; Tara Anderson et Stéphane Henley, commissaires-parents.

**Sont présents au centre administratif** : Gaëlle Absolonne, directrice générale; Anna Sollazzo, directrice des affaires corporatives et secrétaire générale; et Robin Bennett, directeur du Service des technologies de l'information.

**Sont également présents par visioconférence** : Frédéric Greschner, directeur général adjoint; Florence Delorme, directrice du Service des affaires scolaires et de l'organisation scolaire; Michel Dufour, directeur du Service des ressources matérielles et du transport; Geoffrey Hipps, directeur des Services pédagogiques; Stephanie Krenn, directrice du Service des ressources humaines; Chao Ling Pan, directeur du Service des ressources financières; Linda DaSilveira, directrice adjointe des Services pédagogiques; Michael Quinn, directeur adjoint des Services pédagogiques; Silvia Patella, directrice adjointe des Services pédagogiques; Maxeen Jolin, coordonnatrice des communications et des relations publiques; et Jocelyne Thompson-Ness, agente d'administration.

**Sont absents** : Emilio Migliozi, commissaire; et Anthony Beliotis, commissaire-parent.

Le président ouvre la séance et obtient la confirmation de la directrice des affaires corporatives et secrétaire générale que le processus suivi pour convoquer la présente séance extraordinaire est conforme à la loi.

**HEURE : 19 h 02**

Après l'appel nominal, la directrice des affaires corporatives et secrétaire générale confirme le quorum.

**1.0 Ouverture de la séance**

**1.1 Reconnaissance du territoire**

*Nous aimerions [J'aimerais] commencer la séance en reconnaissant que la terre sur laquelle nous nous assemblons est un territoire traditionnel de la nation kaniien'keha:ka ou nation mohawk. Aussi connue comme les « gardiens de la porte de l'Est », la nation mohawk est un membre de la Confédération haudenosaunee, qui comprend également les peuples seneca, cayuga, tuscarora, onondaga et oneida.*

*Tous ceux et toutes celles qui s'assemblent ici sont des membres respectés de notre communauté. Plus important encore, ce sont des amis.*

Le président lit le texte suivant :

*C'est avec une grande tristesse que la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier (CSSWL) annonce le décès de son ancien président, M. Steve Bletas.*

*M. Bletas a été le tout premier président de la CSSWL. Pendant 14 ans (soit de 1998 à 2012), il a joué un rôle clé dans les négociations relatives à la concession de terres et dans la conclusion de diverses ententes, tant au niveau municipal que provincial. Il a été un acteur déterminant dans l'obtention de financement pour de nouvelles écoles à Rawdon, Blainville et Repentigny et pour des travaux de réfection à l'école primaire John-F.-Kennedy, à Chomedey, et à l'école primaire Jules-Verne, à Duvernay. Il a aussi été un membre fondateur de la Fondation Sir-Wilfrid-Laurier, mise sur pied en 2004.*

*M. Bletas siégeait également au comité exécutif de l'Association des commissions scolaires anglophones du Québec et était membre de plusieurs tables de concertation locales et provinciales en matière d'éducation.*

*La Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier désire présenter ses plus sincères condoléances à la famille de M. Bletas et, plus particulièrement, à ses enfants, Eva et Michael. Son départ nous attriste profondément. Steve était un visionnaire et un leader passionné qui n'avait pas froid aux yeux, et j'ai toujours eu beaucoup de respect pour lui.*

Le président invite les personnes présentes à observer une minute de silence en mémoire de l'ancien président de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier, M. Steve Bletas.

## 2.0 Adoption de l'ordre du jour

Adoption de l'ordre du jour IL EST PROPOSÉ PAR la commissaire-parent Tara Anderson que l'ordre du jour contenu au document n° SWLSB-2020/05/06-CA-001 soit adopté sans modification.

CC-200506-CA-0095

Adoptée à l'unanimité

## 3.0 Réouverture des écoles et des centres pendant la pandémie de COVID-19

Le commissaire Guy Gagnon déclare qu'il appuie fermement la résolution proposée, car il est en désaccord avec la déclaration du ministre de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur selon laquelle les commissions scolaires anglophones n'ont pas le droit de contester la décision du gouvernement de rouvrir les établissements scolaires dans diverses régions le 11 mai 2020. Le ministre devrait aller vérifier les faits mis de l'avant par ceux et de celles qui travaillent en première ligne avant de prendre une décision aussi grave.

Le président partage l'avis du commissaire Gagnon en ajoutant que les commissions scolaires anglophones se comportent de manière responsable à tous les niveaux. Il fait savoir que les directives de la Santé publique en matière de sécurité ont été suivies et que tous les établissements scolaires disposent du matériel nécessaire pour assurer la sécurité des élèves et du personnel.

En réponse aux questions, la directrice générale apporte les précisions suivantes :

- La réouverture des écoles dans la région des Laurentides et celle de Lanaudière est toujours prévue le 11 mai 2020. Elle se fera dans le respect des normes élevées de santé et de sécurité établies par le gouvernement.
- Après avoir mené un sondage, il est possible de procéder à la réouverture des écoles, car celles-ci sont en mesure de répondre aux besoins actuels.
- À l'heure actuelle, 25 % des élèves dans les neuf écoles au sein des deux régions ont indiqué leur intention de retourner en classe.

Le président ajoute que le retour en classe se fait de façon volontaire et qu'il est important de respecter et d'éviter de juger la décision des parents.

Il applaudit le travail exceptionnel accompli et rappelle à tous que le plus important demeure la sécurité des élèves et de leurs familles.

Réouverture des écoles et des centres pendant la pandémie de COVID-19

CC-200506-CA-0096

ATTENDU QUE le gouvernement du Québec a annoncé des dates de réouverture des écoles primaires, soit le 11 mai en ce qui concerne les écoles situées à l'extérieur de la Communauté métropolitaine de Montréal et le 19 mai en ce qui concerne les écoles situées à l'intérieur de la Communauté métropolitaine de Montréal;

ATTENDU QUE, d'abord et avant tout, la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier a la responsabilité de s'assurer de la santé et de la sécurité des élèves et du personnel;

ATTENDU QUE la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier, de même que les autres commissions scolaires anglophones du Québec, a l'autorité légale de gérer ses écoles et ses centres en vertu de son droit constitutionnel à la gestion et au contrôle de ses établissements d'enseignement de la minorité linguistique;

IL EST PROPOSÉ PAR le commissaire James Di Sano que le conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier évalue la situation de chaque établissement scolaire afin de déterminer, selon les recommandations de la direction générale, la pertinence de retarder la réouverture d'un ou de plusieurs établissements ou de les fermer de façon temporaire après leur réouverture afin d'assurer la sécurité du personnel et des élèves;

QUE les recommandations de la direction générale soient fondées sur des normes reconnues de santé et de sécurité et sur les exigences organisationnelles afin de respecter toutes les directives du gouvernement, et ce, dans l'intérêt des élèves et du personnel;

QUE la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier informe le ministre de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur de sa décision de ne pas permettre la réouverture de l'un ou l'autre de ses établissements scolaires à la date prévue ainsi que des raisons motivant sa décision;

ET QUE la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier informe également le ministre de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur de sa décision de fermer de façon temporaire l'un ou l'autre de ses établissements scolaires après sa réouverture afin d'assurer la sécurité des élèves et du personnel.

**Adoptée à l'unanimité**

#### **4.0 Période de questions**

Le président demande si les membres du public qui visionnent la séance en ligne ont transmis des questions pour la deuxième période de questions. La directrice des affaires corporatives et secrétaire générale et le directeur du Service des technologies de l'information confirment qu'aucune question n'a été posée.

#### **5.0 Clôture**

IL EST PROPOSÉ PAR la commissaire Vicky Kalitzi de lever la séance.

**Adoptée à l'unanimité**

**HEURE : 19 h 17**

**PROCHAINE SÉANCE ⇒ ORDINAIRE ⇒ 27 mai 2020**